

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre

NOR : AFSZ1530191A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre :

1. Au titre du I (1^o, c) de l'article D. 1432-15, représentants de l'État : M. Jean-François DELAGE, préfet du département d'Indre-et-Loire.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2^o, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Dominique AUDBERT, titulaire, M. Didier SAINT-MICHEL, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

M. Dominique PORTE, titulaire, Mme Christine LEPEZ, suppléante, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Alain TOURTEAU, titulaire, Mme Nathalie PILLET, suppléante, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

Mme Martine DELIGNE, titulaire, Mme Sylvia COURMONT-STEIMES, suppléante, désignées par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2^o, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Michel GUITTON, titulaire, M. Patrick VERITE, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

Mme Régine AUDRY, titulaire, M. Jean-Pierre MENARD, suppléant, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

3. Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre du 3^o (a) de l'article D. 1432-15 (I) : M. Serge MECHIN, suppléant, désigné par le président du conseil régional.

b) Au titre du 3^o (b) de l'article D. 1432-15 (I) : Mme Viviane JEHANNET, titulaire, désignée par l'assemblée des départements de France.

4. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4^o, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Claude BOURQUIN, titulaire.

M. Jacques PORTIER, suppléant.

b) Au titre du I (4^o, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Martine VANDERMEERSCH, titulaire.

M. Jean-Marc BOUCHARD, suppléant.

c) Au titre du I (4^o, c) de l'article D. 1432-15:

Mme Marie-Odette TURE, titulaire.

M. Jean-François NIVARD, suppléant.

5. Personnalités qualifiées:

Mme Simone FOURNIER.

M. Jean-Michel MONGUILLON.

M. Yvon LEBRANCHU.

Mme Catherine LHERITIER.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique:

Mme Christine JACQUET, titulaire, M. Éric BOURGEOT, suppléant.

M. Jean-Claude GAYRAL, titulaire.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 12 mars 2015.

MARISOL TOURAINE